

BULLETIN DE COTISATION

donnant droit à s'entraîner au TTK
Saison 2026-2027

Cette cotisation ne s'applique qu'à un joueur **déjà licencié** dans un autre club

Elle lui permet de venir s'entraîner au TTK sur tous les créneaux de la saison

(à l'exception des entraînements dirigés)

Les statuts et le règlement intérieur s'appliquent à cette cotisation

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Courriel :

Téléphone mobile :

Adresse complète :

N° de licence :

Club :

Montant de la cotisation : 60 €

PIECES A FOURNIR

1. LE BULLETIN DE COTISATION

2. LE REGLEMENT (chèque de préférence à l'ordre du "TT Kemperle", espèces,
virement ou chèque-vacances)

Fait à :

Signature :

le :